

MOTION

au sens de l'article 32 du Règlement du Conseil municipal

relatif à l'objet suivant :

Développement d'activités sportives pour les enfants de 0 à 5 ans à Lancy

Exposé des motifs

Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

L'Office fédéral du Sport (OFSP) à travers le « Réseau suisse Santé et activité physique hepa.ch » a publié en 2023 des recommandations en matière d'activité physique pour les enfants en bas âge. En effet, il y est confirmé que l'activité physique chez l'enfant en âge préscolaire est non seulement nécessaire pour son développement moteur et cognitif, mais également pour l'expérimentation et le développement de ses compétences socio-affectives.

Le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ-DIP) indique qu'il est nécessaire d'offrir aux enfants la possibilité de participer avec plaisir à des activités motrices, au moins 180 minutes par jour, et de minimiser les activités sédentaires ou encore une exposition inadéquate aux écrans. Un environnement sûr permet à l'enfant de se sentir en sécurité et en confiance pour oser explorer le monde qui l'entoure.

C'est en ce sens que le programme « MiniMove » proposé par la « Fondation IdéeSport » à Plan-les-Ouates¹, a rencontré une forte adhésion auprès des familles et de leurs enfants, répondant ainsi à une demande croissante. Cela démontre l'importance et l'impact positif d'une offre accessible et adaptée aux familles et aux enfants en bas âge.

Constatant cependant que l'offre actuelle est insuffisante en termes d'activité notamment sportive pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans, il paraît inévitable pour une commune qui s'agrandit considérablement de répondre à cet engouement et permettre à plus de familles de bénéficier de ces activités en développant une initiative similaire à Lancy.

Le dimanche matin semble être une période idéale pour ces activités (disponibilité des parents, enfants réveillés et disponibles pour une activité), et offrirait un moment privilégié où les familles peuvent participer gracieusement, sans contrainte d'inscription, et renforcer la cohésion sociale dans un cadre ludique, sportif et encadré.

Considérant :

- Les recommandations de l'Office fédéral du sport (OFSP) ainsi que du SSEJ, préconisant une activité physique régulière dès le plus jeune âge pour prévenir l'obésité, favorisant la motricité et développer des saines habitudes de vie ;

¹ <https://www.ideesport.ch/fr/projekte/minimove-plan-les-ouates/>

- Le besoin pour des familles d'enfants en bas âge de bénéficier d'activités adéquates en dehors des éventuels temps d'accueil ;
- L'importance d'offrir un espace accessible et gratuit pour les familles, créant des opportunités de partage et de rencontres ;
- Le succès pour des initiatives similaires mises en place dans d'autres communes, témoignant de leur pertinence et de leur impact ;

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :

1. Étudier la faisabilité de la mise en place d'un programme communal d'activités sportives pour les enfants de 0 à 5 ans, en prenant exemple sur des initiatives similaires existantes telles que « MiniMove », par la « Fondation IdéeSport » à Plan-les-Ouates.
2. Identifier une salle de sport adaptée pour accueillir ces activités les dimanches.
3. Allouer un budget adéquat pour financer ce projet et assurer sa pérennité pour la rentrée scolaire 2025-2026.
4. Sensibiliser les familles de la commune à travers une campagne d'information afin de garantir une large participation.

Parti socialiste de Lancy, le 24 mars 2025